

**DELIBERATION PORTANT SUR LA FICHE DESCRIPTIVE DES ENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'INTEGRITE SCIENTIFIQUE,
A LA SCIENCE OUVERTE, A LA DEONTOLOGIE ET A L'ETHIQUE DE LA RECHERCHE
DANS LE CADRE DE LA NOUVELLE OFFRE DE FORMATION DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE
A COMPTER DE LA RENTREE UNIVERSITAIRE 2027-2028 AUVERGNE**

**LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE
DU 7 JUILLET 2026,**

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 29 à 31 ;

Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 26 mai 2026 portant élection du Président de l'université, Mathias BERNARD ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;

Vu la présentation de François MARTIN, Vice-Président chargé de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

d'arrêter la fiche descriptive des Enseignements relatifs à l'intégrité scientifique, à la science ouverte, à la déontologie et à l'éthique de la recherche dans le cadre de la nouvelle offre de formation à compter de la rentrée universitaire 2027-2028, telle que présentée en annexe.

Membres en exercice : 43

Votes : 30

Pour : 30

Contre : 0

Abstentions : 0

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Président de l'Université Clermont Auvergne
Mathias BERNARD



Le 10 juillet 2026

ENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'INTEGRITE SCIENTIFIQUE, A LA SCIENCE OUVERTE, A LA DEONTOLOGIE ET A L'ETHIQUE DE LA RECHERCHE

Dans l'objectif de renforcer l'articulation entre la formation et la recherche, le cadrage de la nouvelle offre de formation instaure la mise en place d'un socle commun d'enseignements concernant l'intégrité scientifique dont la science ouverte, l'éthique de la recherche et la déontologie, selon le principe suivant :

- un minimum est mis en œuvre pour tous les étudiants de toutes les mentions ; il est déterminé en différenciant les formations concernées : licence générale, licence professionnelle et BUT, Master 1^{er} et 2nd cycles de formation en santé et formations paramédicales ;
- des dispositifs plus développés sont proposés dans certaines mentions pour une partie des étudiants concernés par une option ou un parcours aux finalités plus orientées vers la recherche ;
- des dispositifs renforcés sont mis en œuvre pour tous les étudiants de la mention dans certaines mentions orientées recherche (dispositifs désignés comme « Cible + ».)

Cette note précise ces points et donne les modalités d'accompagnement des équipes pédagogiques par l'établissement (via le conseil éthique et déontologique de l'UCA) pour l'intégration de cet enseignement dans les maquettes de formation.

1- Pour les étudiants de licence générale

Tous les étudiants de Licence générale bénéficieront :

- **En N1** d'une formation à l'intégrité scientifique, orientée formation positionnée dans l'UE de méthodologie du travail universitaire (MTU) ; cet enseignement s'articule avec les 8 heures consacrées à l'IA :
 - Introduction aux principes fondamentaux de l'intégrité scientifique, respect des sources, lutte contre le plagiat, gestion des données, usage responsable de l'IA
 - 2 h au minimum sont consacrées à cette thématique
 - L'évaluation est aux modalités d'évaluation de l'UE MTU.
 - Les heures de cet enseignement doivent être intégrées dans la dotation globale affectée à la composante.
 - Accompagnement en central par les membres du conseil éthique et déontologie de l'UCA : production de ressources pour les enseignants accessibles dans Moodle (vidéos, guides, cas pratiques)

- **En N3 (ou N2)** d'une sensibilisation à l'épistémologie de la discipline pour permettre à l'étudiant de comprendre les fondements de la démarche scientifique au sein de sa discipline (objectif : l'étudiant est en mesure de comprendre comment la connaissance est produite) :
 - Approche contextualisée selon les champs disciplinaires : méthodes, paradigmes, types de preuves. Interventions possibles de spécialistes (histoire des sciences, rapport à la notion de vérité)
 - Présentation de l'écosystème de la recherche à l'université, des activités d'une ou des unité(s) de recherche relevant de la discipline, de ses axes, éventuellement d'une visite de laboratoire.
 - 4 h minimum.
 - L'évaluation est aux modalités d'évaluation des UE concernées.
 - Les heures de cet enseignement doivent être intégrées dans la dotation globale affectée à la composante.
 - Préciser l'UE ou l'EC dans lequel ces heures seront enseignées.
 - Accompagnement en central par les membres du conseil éthique et déontologie de l'UCA : production de ressources pour les enseignants accessibles dans Moodle (vidéos, guides, cas pratiques)

Pour les étudiants en Licence « Cible + », engagés dans un parcours ou une option « recherche » pourront travailler un approfondissement sur les travaux bibliographiques, la lecture et l'analyse critique d'articles scientifiques, la participation à un colloque (auditeur) et pourront effectuer des stages d'observation en unité de recherche.

2- Pour les étudiants de licence professionnelle (LP) et BUT

Tous les étudiants bénéficieront

- D'une sensibilisation à la recherche pouvant prendre plusieurs formes selon le secteur et la spécialité : par exemple, participation active des étudiants au Village des sciences (fête de la science) et à Exposciences, recherches bibliographiques, participation à des projets, analyse de bases de données scientifiques et collecte de données ;
- D'une sensibilisation à l'épistémologie des disciplines pour être en mesure de comprendre comment la connaissance est produite à travers des présentations faites par les enseignants-chercheurs, la lecture accompagnée d'articles scientifiques, la rédaction de posters, la participation à des séminaires de recherche et la visite éventuelle d'unité de recherche dans certaines disciplines ;
- D'une formation au respect des données, des sources, plagiat, et éthique dans l'usage des outils (Zotero et IA notamment) au travers des enseignements de leurs spécialités mais également par le biais d'interventions dédiées.

BUT : la mise en œuvre est pilotée par l'IUT.

Licence professionnelle :

- 5 h minimum.
- L'évaluation est aux modalités d'évaluation des UE concernées.
- Les heures de cet enseignement doivent être intégrées dans la dotation globale affectée à la composante.
- Préciser l'UE ou l'EC dans lequel ces heures seront enseignées.
- Accompagnement en central par les membres du conseil éthique et déontologie de l'UCA : production de ressources pour les enseignants accessibles dans Moodle (vidéos, guides, cas pratiques).

3- Pour les étudiants de Master

Tous les étudiants de Master pourront bénéficier d'une formation à l'intégrité scientifique, la science ouverte, la déontologie et l'éthique de la recherche. Une ressource en ligne sera disponible : un MOOC établissement sera produit, intégrant un rappel sur les définitions, sur les fondements transversaux liés à l'intégrité scientifique, à l'éthique et à la déontologie dans la recherche une personnalisation via des présentations, interview et témoignages d'enseignants-chercheurs et chercheurs de l'UCA, ainsi qu'une partie dédiée à l'IA. Puis un retour (dans une UE à déterminer) sera fait en présentiel pour interagir avec les étudiants sur cette thématique.

Ce cours ne doit pas constituer un simple ajout isolé : les équipes pédagogiques doivent pouvoir le contextualiser et l'articuler avec les autres enseignements du master.

Pour les étudiants « Cible + » engagés dans un parcours ou une option "Recherche" (niveau renforcé) : participation et organisation de colloque, cours de méthodologie de la recherche, écrits académiques, rendu sous la forme d'un article scientifique, travail bibliographique, épistémologie de la discipline, présentation par des chercheurs, stages ou projets dans les UR, continuum master doctorat avec présentations des ED.

Master 1

- 3 h MOOC UCA (3 h étudiant sans impact sur la charge d'enseignement de la composante) ; ressource produite en central.
- 2 h en présence assurées par les EC du master (heures intégrées dans la dotation globales de charges d'enseignement affectée à la composante)
- Préciser l'UE ou l'EC dans lequel ces heures seront enseignées.
- Accompagnement en central par les membres du conseil éthique et déontologie de l'UCA : production des 3 h d'enseignement en ligne et préparation d'une banque de questions type QCM sur le MOOC.

- L'évaluation est intégrée aux modalités d'évaluation de l'UE ciblée par cette formation, elle est réalisée par les équipes pédagogiques des masters. (par exemple paragraphe dédié dans un mémoire ou rapport de stage de M1 ; pour partie possible QCM, une banque de questions sera disponible pour évaluer la compréhension du MOOC.)

Master 2

La formation en M1 est complétée en M2 par une appropriation disciplinaire par les équipes pédagogiques en intégrant des activités pratiques adaptées aux spécificités disciplinaires du master. Le format est celui de rappels, via un quizz sur moodle portant sur le MOOC du master 1, et précédant deux ateliers pratiques animés par les enseignants-chercheurs, qui décrivent des situations d'analyse portant sur des problématiques de recherche plus ciblées, propres aux disciplines représentées dans les masters.

- 1 h portant sur des rappels par Quiz sur le MOOC UCA M1(1 h étudiant sans impact sur la charge d'enseignement de la composante) ; ressource produite en central.
- 5 h d'ateliers pratiques assurées par les EC du master (heures intégrées dans la dotation globales de charges d'enseignement affectée à la composante).
- L'évaluation est aux modalités d'évaluation des UE concernées, elle est réalisée par les équipes pédagogiques des masters (par exemple un paragraphe dédié dans un mémoire ou rapport de stage, un atelier pratique noté ...)
- Préciser l'UE ou l'EC dans lequel ces heures seront enseignées.
- Accompagnement en central par les membres du conseil éthique et déontologie de l'UCA : quizz portant sur le MOOC de M1 produit en central. Préparation également d'une banque de cas pratiques portant sur les différents thèmes du cours, qui peuvent être adaptés avec l'enseignant référent du master/de la composante si besoin, sur : intégrité scientifique, science ouverte, déontologie, éthique de la recherche. Les ateliers seront choisis par la composante après identification des risques et enjeux les plus importants pour la discipline.

Les master orientée recherche (Cible+) développent d'autres enseignements et dispositifs spécifiques : travail bibliographique, épistémologie de la discipline, conférence par des chercheurs, participation à des congrès et des colloques, enseignements de méthodologie de la recherche, écrits académiques, rendus sous la forme d'articles scientifiques, stages ou projets en laboratoire, mémoires et travaux de recherche, travail sur le continuum Master-Doctorat, présentation des Ecoles Doctorales, des sujets de thèses, ainsi que des dispositifs expérimentés dans les Graduate Track (comme organisation de colloque, écoles d'été internationales, mentorat de préparation à la recherche).

4- Formation en santé et formations paramédicales

Les UFR d'odontologie, de pharmacie et de médecine et des professions paramédicales ont mis en place depuis de nombreuses années des moyens académiques pour une ouverture des étudiantes et des étudiants vers la formation à la recherche. Des liens sont établis avec les unités de recherche du site pour l'accueil des volontaires. Cet effort se poursuivra et s'intensifiera dans le contrat à venir et la mise en œuvre est pilotées par les UFR concernées, Institut SVSAE.